

peut donner des résultats immédiats miraculeux. Mais nous ne prétendons même pas faire des miracles. Nous sommes encore une minorité révolutionnaire. Notre travail doit tendre à ce que les ouvriers sur lesquels nous avons de l'influence apprécient correctement les événements, ne se laissent pas prendre à l'improviste et préparent l'opinion publique de leur propre classe à la solution révolutionnaire des tâches qui se posent devant nous.

La défense de l'URSS coïncide pour nous avec la préparation de la révolution internationale. Seules sont permises les méthodes qui ne contredisent pas les intérêts de la révolution. Le rapport entre la défense de l'URSS et la révolution socialiste internationale est le même qu'entre une tâche tactique et une tâche stratégique. La tactique est subordonnée au but stratégique et ne peut en aucun cas le contredire.

La question des provinces occupées.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la question du sort des provinces occupées par l'Armée rouge reste obscure. Les informations télégraphiques sont contradictoires, car des deux côtés on ment beaucoup ; et les rapports réels sur place sont certainement encore extrêmement mal définis. La plus grande partie des territoires occupés deviendra sans aucun doute partie intégrante de l'URSS. Sous quelle forme au juste ?

Admettons pour un instant que, par accord avec Hitler, le gouvernement de Moscou laisse intacts, dans les provinces occupées, les droits de la propriété privée et se borne à un contrôle du type fasciste. Une telle concession aurait un caractère profondément principiel et pourrait devenir le point de départ d'un nouveau chapitre dans l'histoire du régime soviétique et par conséquent le point de départ d'une nouvelle appréciation de notre part de la nature de l'Etat soviétique.

Il est plus vraisemblable cependant que, dans les territoires prévus pour faire partie de l'URSS, le gouvernement de Moscou prendra des mesures d'expropriation à l'égard des grands propriétaires fonciers et d'étatisation des moyens de production. Cette variante est la plus probable, non parce que la bureaucratie est fidèle au programme socialiste, mais parce qu'elle ne veut ni ne peut partager le pouvoir et les privilèges qui y sont liés avec les anciennes classes dirigeantes des territoires occupés. Ici une analogie se présente littéralement d'elle-même. Le premier Bonaparte arrêta le cours de la révolution à l'aide de la dictature militaire. Toutefois, lorsque les troupes françaises envahirent la Pologne, Napoléon signa un décret : "Le servage est aboli". Cette mesure n'était dictée ni par les sympathies de Napoléon pour les paysans, ni par des principes démocratiques, mais par le fait que la dictature de Bonap